

*Article 31 du Règlement*

admis au Canada ou renvoyés aux États-Unis, cela dépendrait du cas de chacun.

Je dois rappeler à mon collègue qu'il y a d'autres endroits pour demander le statut de réfugié. Il n'est pas nécessaire de venir au Canada et de fouler le sol canadien pour ce faire. Nous nous sommes montrés très généreux dans le passé et nous nous montrerons encore généreux à l'avenir. Nous n'allons pas renvoyer d'authentiques réfugiés qui demandent asile au Canada. Non. Nous ne sommes pas du genre à faire cela.

Ce que nous cherchons à décourager et ce que nous allons supprimer, ce sont les demandes de gens qui ne sont pas de véritables réfugiés—et le député sait pertinemment que des demandes de ce genre sont présentées dans tout le pays. Il s'agit de réfugiés économiques qui ne sont pas considérés comme de véritables réfugiés conformément à la définition des Nations Unies.

**M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est):** Monsieur le Président, je voudrais seulement présenter une brève observation et poser une question. Ce projet de loi est une énorme brique d'une centaine de pages. Le secrétaire parlementaire pourrait-il faire savoir à la Chambre si ce projet de loi traite du problème des experts-conseils et des escrocs qui exploitent les immigrants ou les réfugiés, ainsi que de la question des conflits d'intérêts?

À Calgary, par exemple, un gestionnaire de l'immigration, qui n'est plus à l'emploi du ministère depuis quelque six semaines, offre déjà ses services en tant qu'expert-conseil.

Le secrétaire parlementaire aurait-il l'obligeance de répondre à la question?

**M. Shields:** Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question; elle était plutôt incompréhensible.

Tout ce que je veux dire, c'est que ce projet de loi est complexe, que toutes les questions que mon collègue soulève sont traitées dans le projet lui-même et qu'on va les examiner en profondeur au comité. Si nous voulons le renvoyer au comité, c'est pour qu'on puisse procéder à l'étude en détail qui doit être effectuée au cours de l'été. On répondra à toutes ces questions clairement à ce moment-là.

**Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville):** Monsieur le Président, je suis très heureuse d'avoir l'oc-

casion d'intervenir dans cette enceinte au sujet de l'immigration. Je suis certaine que d'autres députés seront d'accord avec moi lorsque j'affirme que c'est la question qui revient sur le tapis le plus souvent dans de nombreuses circonscriptions.

• (1400)

Depuis quatre ans, j'entends toutes sortes d'histoires horribles sur un système d'immigration qui manque de compassion et de compréhension et qui est insensible aux besoins des citoyens canadiens et de ceux qui aspirent à le devenir.

C'est avec beaucoup de déception que j'ai lu les modifications proposées à la Loi sur l'immigration, car il est manifeste pour tous les députés de ce côté-ci de la Chambre que le gouvernement a décidé de renoncer à toute compassion dans la nouvelle procédure d'immigration.

**M. le Président:** Je suis désolé, mais je dois interrompre la députée. Comme il est 14 heures, nous passons maintenant aux déclarations de députés.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### LES ÉMISSIONS D'INFORMATION RELATIVES AU SYSTÈME PARLEMENTAIRE CANADIEN

**M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est):** Monsieur le Président, je voudrais souligner une initiative de la Société Radio-Canada. Cette compagnie de radiodiffusion s'est fixé comme objectif de mieux faire connaître au public canadien leur système parlementaire, en présentant une série d'émissions d'information télévisées.

Je considère qu'il est primordial que les gens puissent bien saisir tous les rouages qui composent le Parlement canadien, de façon à pouvoir comprendre et apprécier notre système démocratique, système qui est d'ailleurs fréquemment cité en exemple partout à travers le monde. C'est pourquoi j'encourage les organismes à caractère éducatif à diffuser ce document qui saura sûrement démontrer l'importance de se doter d'un centre décisionnel où chacun est libre de présenter le point de vue de la population qu'il représente.